

Accélérateur Création Individuelle

Vous avez créé une entreprise depuis moins de 3 ans ?

Vous habitez dans un Quartier* et/ou votre entreprise y est installée ?

* Quartier Prioritaire de la politique de la ville (QPV)

* Majorité de places réservées aux entrepreneurs résidant ou implantés dans les quartiers

Bénéficiez du programme **Entrepreneuriat Quartiers 2030** pour booster le développement de votre entreprise.

accélérateur
CRÉATION
INDIVIDUELLE



par



pour Voir plus
grand
Visez plus
haut

développez
le potentiel
de votre
entreprise !

Rejoignez la prochaine promo de l'Accélérateur Création Individuelle et bénéficiez d'un parcours d'excellence entièrement pris en charge pour pérenniser votre entreprise et développer votre business !

Comment ?

À travers 12 mois d'accompagnement intensif
du 29/04/2025 au 16/04/2026
s'appuyant sur la force du trio gagnant

CONSEIL



FORMATION



MISE EN RÉSEAU



Vous conciliez le développement du potentiel de votre entreprise et la réalisation de votre activité !



Du 29 avril 2025 au 16 avril 2026 Accélérez l'avenir de votre entreprise

À la clé

- . Un business plan complet
- . Un «pitch deck» à présenter aux futurs clients pour mettre en avant votre offre

- . Une feuille de route incluant les étapes clés de l'avancement de votre projet sur 1 à 3 ans

- . Un prévisionnel qui analyse les aspects financiers de votre entreprise

Parcours exclusif

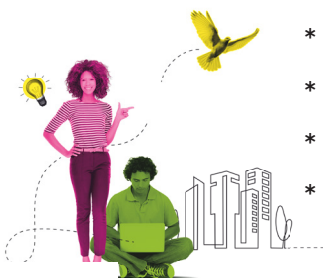
- * Acquérir les compétences entrepreneuriales indispensables pour réussir sur le long terme et vous affirmer entrepreneur
- * Conquérir votre marché, développer vos ventes
- * Digitaliser votre entreprise
- * Rentabiliser votre activité
- * Financer votre entreprise et son développement
- * Changer d'échelle
- * Accélérer avec l'intelligence artificielle
- * Projeter votre transition écologique
- * Recruter et manager

**20 heures par mois mix
distanciel/présentiel**
Regroupements à Toulouse

Collectif (séminaires, master-class, formations, bootcamp, webinaires experts, speaker)

Individuel (rendez-vous, travaux et ressources, asynchrone)

Mise en réseau (événements, meeting, temps forts)



C'est quoi l'expérience BGE ?

- * **Un acteur du terrain** : BGE intervient dans les quartiers prioritaires depuis plus de 20 ans
- * **Un réseau présent partout** : Avec nos 550 implantations et 1200 conseillers-formateurs salariés, vous trouverez forcément un interlocuteur près de chez vous
- * **Une expertise** : Nos conseillers-formateurs sont des experts de la création d'entreprise qui connaissent tous les acteurs et particularités de votre bassin d'emploi
- * **Un interlocuteur unique** : BGE intervient sur l'ensemble des actions d'Entrepreneuriat Quartiers 2030 et réunit les partenaires dont l'expertise est complémentaire afin de proposer des parcours simplifiés.

Convaincu-e ?

Comment postuler ?

Participation à une réunion d'information

Dossier de candidature

Jury de sélection en mars 2025
- Clôture des candidatures le 13/03/2025

Pour en savoir plus, contactez-nous

05 61 61 45 00
bge31@creer.fr

www.creer.fr



Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 est une initiative gouvernementale visant à assurer le développement de l'activité économique et les réussites entrepreneuriales dans les Quartiers prioritaires de la politique